L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 14 AVRIL 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Faisant Face au Chemin de Gentilly et au Chemin de la Crète.

Succession de J. H. Doescher et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 93,577.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 15 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune**, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1895 et signé le 4 mars 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située à Gentilly, Troisième District de cette ville, désigné par le No 11, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, daté le 10 décembre 1867, déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire en cette ville, sous le No 55, du livre No 1 des plans; d'après le dit plan la dite portion de terre mesure 205 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crète, sur une profondeur de 11 arpents 22 toises et 5 pieds, ou 2,206 pieds 2 pouces et 6 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 10, appartenant à la veuve et les héritiers de feu François Grillot, sur une profondeur de 11 arpents 26 toises et 2 pieds ou 2,278 pieds 7 pouces et 2 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 12, appartenant à Mme veuve Catherine Roll, et une largeur de 198 pieds 3 pouces sur la ligne, en mesure américaine, la séparant de la propriété du Louisiana Jockey Club.

2° **Et une portion de terre** aussi désignée sur le dit plan et déposé au bureau du dit notaire Dreyfous et située en avant de la propriété ci-dessus décrite et mesurant 200 pieds de face sur le Chemin de la Crète, 211 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur le Chemin Gentilly, sur une profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Mme Vve Rolle, de 132 pieds 7 pouces et 2 lignes, et courant du Chemin de Gentilly au Chemin de la Crète, et sur une profondeur d'à peu près 116 pieds sur l'autre côté sur la rue Castiglion. Les portions de terre ci-dessus décrites ont été acquises par le dit John Henry Doescher, pendant la communauté qui a existé entre lui et sa femme, Charlotte Hoffman, de Edward Bermudez, par acte spécial pardevant Albert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enregistré dans le O. O., livre 101, folio 143.

Cette partie de la propriété composée de la moitié la plus rapprochée de la propriété adjacente de Mme Veuve Catherine Rolle, et mesurant à peu près 90 pieds au Chemin Gentilly sur toute sa profondeur à l'arrière de la propriété du Louisiana Jockey Club. Vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1895 au taux de $15 par mois; une copie du dit bail peut être vue au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans par billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0|0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0|0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 7 13 20 27—avril 3 10 11 17 24—mai 1 8 15

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Ebert—No 14,632. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Cottage Double dans le Troisième District, coin Laharpe et Galvez, lot borné par Miro et Lapeyrouse.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet.—MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse de l'Orléans, Division B, daté et signé le 8 avril 1895, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt et annexé à un acte de vente par Charles B. Singleton à H. F. M. Behlen, passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laharpe et Galvez et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois bâti de façade, couvert en ardoises, ayant sur chaque côté 3 chambres, cave recouverte, etc.; les chambres sont bien tapissées; dans le fond du lot se trouve un autre cottage simple, ayant 3 chambres, cave, etc.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, représenté par des billets d'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date; le vendeur retiendra la police d'assurance, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 16 23 30 mai 7 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion Commerciale.

Encoignure de Choix,

Et renchérissant rapidement, rue du Canal.

La bâtisse substantielle, en briques, à trois étages et mansarde, Nos 1037, 1039 et 1041 rue du Canal, et Nos 100, 102 et 104 rue Nord Remparts.

Le tout formant l'encoignure Canal et Nord Remparts.

(Ilet Douane et Bourgogne.)

Succession du Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, datés et signés respectivement le 9 avril 1895, et le 11 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hampart, Canal, Bourgogne et Douane et désignés par les lettres A et B.

Le dit lot A forme l'encoignure des rues Canal et Nord Remparts, et mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 2 pouces de face et de profondeur à la rue Canal, le tout plus ou moins, ensemble avec une allée de 3 pieds de largeur dans le fond du dit lot s'ouvrant sur la rue Canal, pour l'usage commun du dit lot et autres, et le lot B est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit et l'usage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond et le dit lot s'ouvrant sur la rue du Canal; les améliorations sur le dit lot comprennent une bâtisse ambitieuse en briques à 3 étages et mansarde, le rez de chaussée est maintenant occupé comme une confiserie, restaurant et magasin de cigares y attenant. Les 2me et 3me étages contiennent 10 ou 12 chambres, et sont occupés par un grand établissement de modiste. La bâtisse est située à l'encoignure d'un des meilleurs quartiers commerciaux de cette ville et pourrait rapporter le double du montant de loyer qu'elle rapporte maintenant. La propriété ci-dessus sera vendue en bloc comme une seule pièce.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a, à 1, 2 et 3 ans, avec billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert des polices d'assurances, le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant P. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 18 19 20 26 30—mai 7 12 13 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés Avantageusement situées

—ET—

REMUNERATIVES

Dans les Deuxième et Troisième Districts.

No 819 et 821 rue Galvez, entre Dumaine et Ste-Anne, MAISON DOUBLE.

No 338 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, JOLI COTTAGE.

No 354 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, MAISON DOUBLE.

No 356 (ancien) rue Robertson, Cottage en bois avec Ecurie.

Emile Dussuau et als vs Gilbert et Coelie Pérez.

No 45,172—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 8 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 19 mars 1895, et aussi conformément aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuée le 2 avril 1895, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec, mesurant 31 pieds 3 pouces de face rue Robertson, en mesure amér caine, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, en mesure française le dit lot de terre doit être mesuré d'une distance de 62 pieds 6 pouces ou à peu près, du coin des rues Colombus et Robertson; aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise par Emile Joseph Dussuau par achat, de Mme C. Clivaird, par acte pardevant Onésiphore Drouet, notaire, novembre 1867.

Les améliorations consistent en une maison double contenant trois chambres de chaque côté, citerne de chaque côté, lieux d'aisances, écurie dans le fond, le gaz partout, etc., connue par le numéro municipal 354 rue Robertson.

3° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Trémé, dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le No 2, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Kerlerec, Villeré et Robertson; le dit lot mesure en mesure amé ricaine 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le feu Emile Joseph Dussuau, a acquis par achat de P. Landes, par acte pardevant Courtes Ladreyere, ancien notaire, le 3 mai 1851.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant un vestibule sur le côté, salon, salle à manger, 5 chambres à coucher et cuisine, lieux d'aisance, citerne, hangar à charbon, joli jardin sur le côté, le gaz partout, connu par le numéro municipal 338 rue Robertson.

4° **Un certain lot de terre**, situé dans le Faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Galvez et Dumaine et faisant partie du lot de terre désigné par le No 1 sur un plan dressé par Giront et Castaing, le 29 mars 1851, déposé en l'étude d'Achille Chiapella, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue Dumaine par la portion restante du dit lot No 1, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Etant la même propriété que le feu Emile Joseph Dussuau a acquis par l'achat d'une moitié indivise par acte pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 14 mars 1860, et de l'autre moitié indivise de celle de P. Avril, par acte passé pardevant le même notaire, le 13 novembre 1865.

Les améliorations consistent en une maison double à un étage avec mansarde, deux chambres et une galerie de chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde, étable au fond ayant deux chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisances, etc., connue par les nouveaux numéros municipaux 319 et 321 rue Galvez.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets de l'acquéreur, divisés en coupons pour satisfaire les parts respectives des héritiers portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilèges sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur entière valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets et de transférer la police d'assurance au porteur ou porteurs des dits billets et finalement de payer tous les honoraires d'avocats, lesquels honoraires sont par ceci fixés à cinq pour cent sur le montant en procès dans le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou quelque partie de cela.

L'acquéreur paiera en sus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année courante (1895). L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 avril—4 10 17 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Domingo

No 44,105.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 mars 1895, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Célestine, Champs-Elysées et Joséphine, désigné comme lot No 5. D'après un plan dressé par C. A. de Armas, député-voyer, en date du 15 février 1873 et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Jno R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—av 3 10 17 24

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toutes sortes
Le recours de leur ancienne pratique.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE—Mme Kate Drady, femme de Michael J. Russell, et Michael J. Russell, son époux, vs Taney et als., No 43,010—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 610 rue Gravier—MARDI, 14 mai 1895.—A la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un jugement rendu le 21 janvier 1895, et signé le 25 janvier 1895, et les deux autres datés le 4 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—**Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Perdido, Nord Poydras, Willow et Claiborne, désigné comme lot No 27 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, déposé pour référence comme plan No 3 dans le livr de plans de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure 31 pieds 7 pouces et la moitié d'une ligne de face à la rue Clara sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente, pardevant Benj. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 14

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre R. Thompson. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 45,424.—Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D. de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1895, adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Morales et Urquhart, mesurant seize pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Annette sur quatre-vingt-cinq pieds et trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans. A 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895, 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Omer Villere, notaire, aux frais de l'acquéreur.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements,
621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

10 avril—10 11 23 30—mai 7 12 13 14

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS, BONS, BIJOUTERIE.

Bons de la Ville.

BIJOUTERIE DE FAMILLE,

ETC., ETC.

Succession Bianco Campiglio, décédé.

Au comptant. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 rue Carondelet près Commune—MARDI, le 16 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 avril 1895, Dossier No 44,243, pour le compte de la succession de Bianco Campiglio, il sera vendu à l'enchère publique:

10 actions du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Co.

10 actions du fonds capital de la Mechanics & Traders Ins. Co.

5 actions du fonds capital de la Merchants Ins. Co.

50 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, $20 chacun.

Un lot de bijouterie en or, montres, chaînes, bracelets, bagues, colliers, boucles d'oreilles, broches, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

5 avril—5 6 7 11 14 à date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

Mardi, le 23 Avril 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 23 avril 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre, daté le 19 mars 1895, rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: la Succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la dite cour et pour le compte de la dite succession à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Au coin des rues St-James et Religieuses**—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuses, St-James, Market et St-Thomas, désigné par la lettre A, d'après un croquis dressé par D. Brosnan, député voyer, daté le 14 août 1889. Le dit lot mesure, conformément au dit croquis, trente-deux pieds de face rue Religieuses sur une profondeur de soixante-trois pieds et face rue St-James.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages avec mansarde et couvert en ardoises, contenant huit chambres, citerne, hangar, etc., et loué à $20 par mois.

2° **Nouveau No 1629 rue Religieuse.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet ci-dessus décrit, désigné par la lettre B; le dit lot mesure, conformément au dit plan, 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face rue Religieuse sur une profondeur de 63 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° **Nouveaux Nos 609 et 613 rue St-James**—Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre C, le dit lot mesure, conformément au plan mentionné ci dessus 34 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue St-James sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'une bâtisse double en bois couverte en ardoises, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté avec citerne, hangar, etc, et loué $16 par mois.

4° **Nouveaux Nos 615 et 617 rue St-James.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet susmentionné ci-dessus décrit, désigné par la lettre D, le dit lot mesure conformément au dit plan 30 pieds 6 pouces de face rue St-James, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue; 5 0|0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la collection. Les polices d'assurances seront transférées au détenteur des tentenons de billets; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895 et déposera 10 0|0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules E. Meunier notaire.

24 mars—24 31—av 7 14 21 22 23

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lou.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton entre Lafayette et Girod,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Dans l'Affaire de la Succession de John H. Calder.

No 11,681—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

John Calder et Cie

—ET—

D. R. Calder

—VS—

Leurs Créanciers.

No 33,056—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED O. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet — JEUDI, le 9 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu de plusieurs ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendus dans les affaires ci-dessus intitulées, et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 18 mars 1895 et le 4 avril 1895, et de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 4 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H. Pilié, daté le 11 février 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue South Peters, 22 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne la divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la batisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Lyon, Magazine et Camp, désignés sous le No 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue du Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magazine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine, 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout parmi un plus ou moins sur un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 3 mars 1881, de Mme F. F. Willis au défunt John Calilu.

Conditions de vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 8 0|0 d'intérêt par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Payement des taxes dues et exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication, déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Cinquième District,

No 69 rue Peters, entre Barthélemy et Verret.

A L'ENCAN.

Succession de Annie Flaherty, femme de Patrick Whelan.

No 40,328—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred O. Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée: la Succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la dite cour et pour le compte de la dite succession à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 17, borné par les rues Peters, Aliz, Verret et Barthélemy, d'après un plan de l'Hémécourt, le 18 mars 1842; le dit lot mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face rue Peters sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'un cottage à un étage, connu comme le No 69 de la rue Peters, contenant 4 chambres, cuisine, galerie devant, etc., est retiré de la rue, couvert en ardoises.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 10 0|0 du prix comptant au moment de la vente et assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1895. Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. H. Seymour, Esq., N. P.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Epicerie et Buvette.

Meubles de Maison et Bijouterie.

Vins, Liqueurs, Cigares, Etc., Etc.

A L'ENCAN.

Succession de Raphaël Martinez.

No 45,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet.—MARDI, 23 avril 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 431 rue Nord Liberté ou Trémé, encoignure St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée: la Succession de Raphaël Martinez, No 45,239 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'encan, en vertu de la dite ordonnance, ce qui suit:

Le contenu de l'épicerie et buvette encoignure des rues Nord Liberté (ou Trémé) et St-Louis, comprenant en partie: vins, liqueurs, cigares, etc.; aussi, meubles de maison et bijouterie. Dans la vente ci-dessus sont incluses la licence d'Etat de $100 pour la buvette et celle de $5 pour l'épicerie.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

12 avril—12 13 14 21 22 23

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

55 cent—sem et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages

Dans le Premier District,

Près le Marché Poydras,

Nouveau numéro 542 rue Franklin, entre les rues Perdido et Poydras.

—Et—

Actions à l'encan.

Succession de Rafael Martinez.

No 45,390 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 334 rue Carondelet—JEUDI, 16 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

ACTIONS.

1° Cinq (5) actions du fonds-capital de la Consumers Sulfuric & Mineral Water Mfg Co., Limited, conformément au certificat No 68.

2° Deux (2) actions du fonds-capital du City Bottling Co., Limited, conformément au Certificat No 112.

PROPRIÉTÉS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Basslin, Poydras et Perdido, mesurant conformément au plan de E. Pilié, voyer, daté le 27 janvier 1892, 18 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Franklin, 23 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, sur 52 pieds 3 pouces de profondeur, sur la ligne vers la rue Perdido et sur la ligne vers la rue Poydras, mesurant sur une première profondeur 38 pieds 1 pouce 2 lignes; au dit point il s'élargi de 4 pieds 8 pouces et 4 lignes, puis il a une seconde profondeur de 14 pieds 1 pouce et 6 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 542 de la rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de cette année 1895, en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère, comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Aleix, notaire.

14 avril—14 21 28—mars 5 12 16.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390.— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Felicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Felicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 3 pouces, plus huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Felicite, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'ac